

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante d'	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAIN, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130409-08-FIN

BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL **BUDGET PRIMITIF 2013**

Mme JAUBERT-BATAILLE indique que la gestion du Service Spectacle Vivant « Scène Conventionnée » fait l'objet d'un Budget Annexe qui comprend deux sections Investissement et Fonctionnement.

Le projet de budget annexe 2013, joint au présent rapport, est équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement : 842 905.87 €
Section Investissement : 62 391.60 €

La subvention d'équilibre est de 387 000 €.

Les tarifs actuels sont inchangés depuis 2004 mais une réflexion va être engagée pour éventuellement envisager une hausse modérée pour la saison 2013-2014.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le Budget Annexe du Service Culturel 2013 arrêté aux chiffres précités
- **VOTE** la subvention d'équilibre inscrite au Budget Général 2013
- **VOTE** les tarifs tels qu'indiqués ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL

BUDGET PRIMITIF 2013

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 842 905.87

011 Charges à caractère général	545 990.34
012 Charges de personnel et frais assimilés	278 109.27
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	18 806.26

RECETTES : 842 905.87

002 Résultat de fonctionnement reporté	11 905.87
013 Atténuation de charges	12 000.00
70 Produits des services	105 000.00
74 Dotations subventions	663 000.00
75 Autres produits de gestion courante	51 000.00

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 62 391.60

21 Immobilisations corporelles	62 391.60
--------------------------------	-----------

RECETTES : 62 391.60

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	13 585.34
040 Opération d'ordre transfert entre sections	18 806.26
13 Subvention d'investissement	30 000.00